

TAGDev 2.0

Transforming African Agricultural Universities to meaningfully contribute to Africa's Growth and Development



In partnership with



Appel à candidatures pour la bourse du programme
TAGDev 2.0 au titre de l'année académique
2026/2027 à l'Université Nationale d'Agriculture

ID de l'appel:RU/2026 UNA/TAGDEV2.0



1.0 Contexte

Le Forum Régional des Universités pour le Renforcement des capacités en agriculture (RUFORUM), en partenariat avec la Fondation Mastercard, Malawi University of Science and Technology (Malawi), University of Eldoret (Kenya), Uganda Martyrs University (Ouganda), University of Port Harcourt (Nigéria), University of Cape Coast (Ghana), University of Bamenda (Cameroon), l'Université Nationale d'Agriculture (Bénin), et l'Université Mohammed VI Polytechnique (Morocco) mettent en œuvre un programme décennal (2023-2033) intitulé "Transformer les Universités d'Agriculture en Afrique pour contribuer utilement à la croissance et au développement de l'Afrique (TAGDev 2.0)". Ce programme vise à renforcer les universités et les établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) pour mieux servir les communautés en formant et en autonomisant les jeunes Africains et leurs institutions afin de conduire une transformation inclusive, équitable et résiliente au climat de l'agriculture et des systèmes agroalimentaires. Le programme TAGDev 2.0 facilitera l'accès des jeunes étudiants africains économiquement défavorisés mais compétents sur le plan académique à l'enseignement universitaire. La bourse est ouverte aux candidats des deux sexes. Nous encourageons vivement la candidature des femmes, des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des personnes handicapées.

2.0 Formations ouvertes

Cet appel de bourses pour l'année académique 2025/2026 est ouvert aux candidats intéressés et éligibles pour faire à l'Université Nationale d'Agriculture du Bénin une formation: Licence en Conservation et Transformation des Produits Agricoles, Licence en Production et Santé Animale, Licence en Agrobusiness et Politiques Agricoles, Licence en Horticulture, Licence en Agroéquipement, Licence Sociologie Rurale et Vulgarisation Agricole, Master en Biotechnologie Végétale et Production de Semences, Master en Science et Technologie des Aliments et Nutrition Humaine, Master en Foresterie Tropicale et Master en Aquaculture.

2.1. Conditions d'admission à l'Université Nationale d'Agriculture et aux programmes de formations spécifique

Licence	Conditions d'admission
Tous les programmes de formation en Licence	Les programmes de licence sont ouverts à tous les candidats titulaires de : <ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat dans les disciplines scientifiques (BAC séries C ou D) (Biologie, Géologie, Mathématiques, Physique, Chimie, etc.), ou du DEAT; • Tout autre diplôme reconnu comme équivalent. • La Licence en Agroéquipement est également ouverte aux candidats titulaire de: DEAT/AER, DT/FM, DT/CEMS, DT/MA, DT/Electrotech.
Masters	Conditions d'admission
Master en Biotechnologie Végétale et Production de Semences	Ce programme de formation est ouvert aux candidats titulaires de : <ul style="list-style-type: none"> • Licence en Sciences Agronomiques et de l'Eau, avec une spécialisation en Production Végétale et Semencière (admission directe au programme de Master); • Licence dans toute autre discipline des Sciences Agronomiques et de l'Eau (admission au programme de Master après validation des cours préparatoires : cours de renforcement des connaissances et des compétences en Production Végétale et Semencière); • Licence Professionnelle en Sciences de la Vie et de la Terre (admission au programme de Master après validation des cours préparatoires : cours de renforcement des connaissances et des compétences en fondamentaux des Sciences Agronomiques); • Tout autre diplôme reconnu comme équivalent.

Master en Science et Technologie des Aliments et Nutrition Humaine	<p>Ce programme de formation est ouvert aux candidats titulaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licence en Sciences Alimentaires et en Nutrition, Sciences Agronomiques; • Tout autre diplôme reconnu comme équivalent. • En fonction du diplôme et des relevés de notes fournis, le candidat peut être amené à suivre des cours supplémentaires avant son admission.
Master en Foresterie Tropicale	<p>Ce programme de formation est ouvert aux candidats titulaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licence en Foresterie, Sciences Agronomiques; • Tout autre diplôme reconnu comme équivalent. • En fonction du diplôme et des relevés de notes fournis, le candidat peut être amené à suivre des cours supplémentaires avant son admission.
Master en Aquaculture	<p>Ce programme de formation est ouvert aux candidats titulaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licence en Aquaculture, Sciences Agronomiques; • Tout autre diplôme reconnu comme équivalent. • En fonction du diplôme et des relevés de notes fournis, le candidat peut être amené à suivre des cours supplémentaires avant son admission.

2.2 Appel aux candidats potentiels

Les candidats intéressés sont priés de consulter le site web de l'université pour se familiariser avec les conditions d'admission du programme d'étude de leur choix.

2.3 Contacts

Prof. Flora Chadare

Coordonnatrice TAGDev 2.0,
 Université Nationale d'Agriculture (UNA)
 Email : tagdevuna@gmail.com
 Website: www.una.bj

3.0 Conditions d'éligibilité pour les bourses

3.1. Qui peut postuler ?

Les bourses sont ouvertes aux candidats béninois des zones économiquement défavorisées. Les candidats provenant des zones en conflit et post-conflit en Afrique et résidant au Bénin sont également encouragés à postuler. Le candidat doit remplir les conditions d'admission aux programmes de formations en Licence ou Masters à l'Université Nationale d'Agriculture (UNA), Bénin. Tous les candidats doivent lire et bien comprendre les critères d'admission aux programmes concernés de l'Université Nationale d'Agriculture (UNA). Les étudiants bénéficiant déjà d'une bourse d'études, quelle qu'elle soit, ne sont pas éligibles à cette bourse d'études. Toute personne bénéficiant d'une double bourse sera automatiquement exclue. Les bénéficiaires de bourses TAGDev ne sont pas éligibles.

3.2. Critères de Sélection

i. Être Béninois ou réfugié résidant au Bénin

pour bénéficier du quota national de bourses d'études.

- ii. Être issus de communautés économiquement défavorisées et marginalisées et/ou de zones de conflit et de post-conflit au Bénin.
- iii. Être âgé de moins de 25 ans pour les formations de Licence et de moins de 35 ans pour les études de Master au moment de la demande.
- iv. Le candidat doit satisfaire aux critères d'admission pour suivre les programmes de l'Université Nationale d'Agriculture.
- v. Démontrer un intérêt pour l'agriculture, l'agro-industrie et l'esprit d'entreprise, en particulier dans les zones agricoles.
- vi. Démontrer des qualités de leadership.
- vii. S'engager à travailler dans l'agriculture et les chaînes de valeur agricoles.
- viii. Être engagé pour la transformation communautaire.
- ix. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

3.3. Quelles sont les avantages de la bourse

Il s'agit d'une bourse d'études complète qui couvre les aspects suivants :

Les frais de subsistance, y compris l'allocation et l'hébergement, l'ordinateur portable, les stages, l'engagement communautaire et les stages sur le terrain, ainsi que la formation à l'esprit d'entreprise. Par conséquent, compte tenu du niveau d'investissement, les candidats retenus devront être très performants, des étudiants/

diplômés très engagés et concentrés, des acteurs du changement contribuant aux services de proximité dans les communautés, capables de créer des entreprises qui gèrent des emplois pour eux-mêmes et pour d'autres, et d'éprouver une satisfaction personnelle et du dynamisme.

3.4. Nature de la bourse

Il s'agit d'une bourse globale dont les coûts directs et indirects seront couverts par le programme TAGDev 2.0 par l'intermédiaire de l'université où l'étudiant poursuivra ses études. Les coûts indirects tels que la participation aux conférences internationales seront directement pris en charge par le secrétariat du RUFORUM. Les dispositions suivantes s'appliquent également :

- i. Les coûts directs de la formation des étudiants seront transférés à l'université sous la forme d'une subvention payable à l'université. Les étudiants recevront leurs services et droits respectifs de l'université en tant que responsable de la mise en œuvre et si nécessaire du RUFORUM.
- ii. Toutes les bourses sont renouvelables, ce qui signifie qu'elles seront renouvelées chaque année sous réserve de résultats académiques satisfaisants à l'Université Nationale d'Agriculture.
- iii. La reprise de plus de quatre cours entraîne une suspension de la bourse accordée au candidat.

- iv. Les candidats dont on découvrirait qu'ils ont falsifié des informations afin de bénéficier de la bourse seront disqualifiés dès confirmation de la falsification et/ou de la contrefaçon.
- v. Toute inconduite (violation des règles de l'université, notamment en matière d'examens, violence à l'égard d'autrui) de la part du candidat retenu entraînera automatiquement la suspension et la perte de la bourse.
- vi. Les candidats retenus devront devenir des champions et des leaders transformateurs, des entrepreneurs et des acteurs du changement à différents niveaux et resteront en contact avec RUFORUM et les universités dans le cadre du programme Alumni.

4.0 Processus et procédure de candidature

4.1 Demande d'admission à l'Université Nationale d'Agriculture

La procédure de candidature se déroulera en deux étapes. La première étape est la demande d'admission au programme choisi (voir section 2.0 de l'appel) soumise à l'Université Nationale d'Agriculture (UNA). La deuxième étape est la demande de bourse TAGDev soumise au RUFORUM. Les deux étapes doivent être effectuées simultanément. Toutes les demandes d'admission doivent être soumises à la fois aux bureaux respectifs de l'université (Dossier physique) et par mail en envoyant en un seul fichier Pdf à l'adresse indiquée ci-dessous. **Les deux modes de soumission sont obligatoires pour que la demande soit complète.**

Programmes Académiques	Canaux de soumission des demandes d'Admission	
	Lieu de dépôt des demandes	Online Application submission
Toutes les formations de Licence	Bureau du chef Service Scolarité de l'UNA.	tagdevscolariteuna@gmail.com Avec copie à tagdevuna@gmail.com
Master en Biotechnologie Végétale et Production de Semences	Bureau du chef Service Scolarité de l'UNA.	adanappo2013@gmail.com Avec copie à tagdevuna@gmail.com

Master en Science et Technologie des Aliments et Nutrition Humaine	Bureau du chef Service Scolarité de l'UNA.	scolaritestctpa@yahoo.com Avec copie à tagdevuna@gmail.com
Master en Foresterie Tropicale	Bureau du chef Service Scolarité de l'UNA.	d[~ * à^@^ æ@ [.† Avec copie à tagdevuna@gmail.com
Master en Aquaculture	Bureau du chef Service Scolarité de l'UNA.	ç åæã • @ æ@ [.com Avec copie à tagdevuna@gmail.com

Pour postuler aux programmes de Licence à l'Université Nationale d'Agriculture, les candidats doivent fournir les pièces suivantes :

- Une demande adressée au Recteur précisant le domaine/programme choisi ;
- Une copie certifiée conforme du baccalauréat ou les disciplines scientifiques et de ses relevés de notes (BAC série C ou D) ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme et de ses équivalences ou une preuve de dépôt (délivrée par la Direction générale de l'enseignement supérieur du Bénin (DGES)) pour tous les diplômes étrangers.

Pour postuler au programme de master de l'Université Nationale d'Agriculture, les candidats doivent fournir les conditions suivantes:

- Une demande d'admission adressée au Recteur précisant le programme choisi
- Un curriculum vitae ;
- Une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- Une copie légalisée du certificat de nationalité;

- Une copie légalisée du Certificat d'Identification Personnelle, de la carte biométrique ou de la carte d'identité de la CEDEAO;
- Une copie légalisée du diplôme ou de l'Attestation;
- Une copie légalisée des relevés de notes de la licence ;
- Une copie légalisée du baccalauréat (BAC D ou C) ;
- Deux (02) lettres de recommandation de professeurs d'université connaissant bien le candidat et son parcours académique;
- Une copie certifiée conforme des diplômes et de leurs équivalences ou une preuve de dépôt (délivrée par la Direction générale de l'enseignement supérieur du Bénin (DGES)) pour tous les diplômes étrangers;
- Preuve de connaissance de l'anglais ou engagement à s'inscrire et à suivre des cours intensifs d'anglais.

Pour plus d'informations sur la bourse d'études à l'Université Nationale d'Agriculture, veuillez contacter :

Professeure Flora CHADARE
 Coordonnatrice TAGDev 2.0
 Université Nationale d'Agriculture (UNA)
 Email : tagdevuna@gmail.com
 Site web: www.una.bj

4.2 Demande de bourse

La procédure de soumission de la demande de bourse TAGDev 2.0 via le système de gestion d'information de RUFORUM (RIMS) est la suivante :

- i. Accédez au portail web du RIMS à l'adresse suivante : <https://rims2.ruforum.org/>
- ii. Créez votre compte en cliquant sur **Register Here**
- iii. Un mail sera envoyé à votre adresse électronique valide pour activer votre compte. Veuillez vérifier dans les spams si le message ne reflète dans votre boîte de réception
- iv. Connectez-vous à l'aide de votre adresse électronique et du mot de passe que vous avez utilisé pour créer votre compte.

- v. Une fois la connexion réussie, le tableau bord du candidat s'affiche avec différentes options.
- vi. Cliquez sur - > Scholarships Calls
- vii. Sélectionnez l'ID de l'appel : RU/2026 UNA/TAGDev2.0/001
- viii. Cliquez sur Appliquer pour commencer à remplir le formulaire de demande.
- ix. N'oubliez pas de sauvegarder le formulaire lors du remplissage en cliquant sur "**Save Draft**".
- x. Téléchargez-le, imprimez-le et joignez-le à votre demande d'admission à l'université.
- xi. Soumettez le document en version papier ou joignez-le simplement sur le portail en ligne de l'université.

Pour toute assistance, veuillez contacter l'administrateur à l'adresse suivante : mcf@ruforum.org

Date limite de soumission : 1^{er} mai 2026

Les dates de session d'information virtuelle seront communiquées à temps. Toutes les sessions d'informations seront virtuelles et commenceront à 16h00, heure d'Afrique de l'Est